

PALAISEAU

Le seul club de prévention spécialisée de la ville ferme ses portes

Amère, Victoire jette l'éponge

Victoire ne verra pas 2004. Le seul club de prévention spécialisée a été dissout. Sa direction reproche à la municipalité de manquer de considération à son égard, et de n'avoir rien fait pour l'aider à s'associer avec ses homologues massicoises, comme le conseil général en a décidé.

Le club de prévention spécialisée Victoire fermera ses portes le 31 décembre 2003. Créée en 1997, cette association s'occupe d'adolescents et de jeunes adultes en difficulté. Par définition, un club de prévention spécialisée travaille de façon indépendante, mais après signature d'une convention d'objectifs tripartite avec le conseil général et la commune : le premier prend notamment en charge la rémunération des éducateurs spécialisés, le second les charges de fonctionnement. Victoire vient d'annoncer dans une lettre ouverte qu'elle venait de prononcer sa dissolution, le 6 novembre dernier, en assemblée générale extraordinaire. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase serait la récente mise en cause « des méthodes, pratiques et budget de l'association » par François



L'association Victoire était hébergée dans les locaux du service environnement au 39, rue de Paris.

Lambert, maire-adjoint chargé de la culture et de la politique de la ville.

DES REGROUPEMENTS DE CLUBS IMPOSÉS

« Le 16 octobre dernier, il y a eu une réunion à Evry où François Lambert a annoncé devant les responsables de la prévention au Département que la municipalité de Palaiseau était en conflit depuis trois ans avec notre association, affirme Jean-Pierre Jammet, à la direction du club, et désormais son liquidateur judiciaire.

Nous avons été particulièrement étonnés avec mon président Daniel Charlot car la municipalité ne nous a jamais formulé le moindre reproche en trois ans ». Pour autant, François Lamy, le maire, affirme : « J'ai refusé de signer la convention tripartite depuis mon arrivée en mairie car je ne trouve pas normal que le club n'ait aucune obligation vis-à-vis de la ville ». Cette réunion au conseil général devait permettre d'étudier les modalités de regroupement des clubs de prévention spécialisée de Massy et de Palaiseau, comme en a décidé le conseil général fin 2002 pour tout le département. « En septembre dernier, nous avons envoyé une lettre au maire avec accusé de réception pour connaître son point de vue sur ces modalités de regroupement, affirme Jean-Pierre Jammet, mais nous n'avons eu aucune réponse. De plus, la municipalité n'a pas versé la totalité des subventions attribuées cette année », constate aujourd'hui le responsable associatif. Même si l'imbroglie du regroupement des structures est à l'origine de la chute de Victoire, la municipalité n'a rien fait pour l'aider à assurer la transition. Trop de problèmes pour une association qui a déjà fort à faire avec les jeunes en difficulté.

Olivier Fermé